**RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA LOCATION SAISONNIÈRE**

**Retour a L’Essentiel – Saint Germain du Bois**

**Introduction**

Le bien immobilier qui vous est loué est aménagé pour répondre à vos besoins durant vos vacances. Vous y trouverez mobilier, literie, vaisselle, linge de lit et linge de toilette.

Dès votre entrée dans l’hébergement, vous pourrez [effectuer un état des lieux](https://www.hostnfly.com/blog/nos-conseils/etat-des-lieux-location-saisonniere) et signaler tout défaut (propreté, dégradation du matériel…) dans les 24h.

**Arrivée et départ de la location**

Le jour de votre arrivée, la location sera disponible à partir de 13h mais on est souple vu que nous avons un boitier a clefs à l’entrée. N’hésitez pas à nous contacter pour organiser la remise des clés et la visite des lieux où nous prévenir et préciser l’heure de votre départ avant de remettre les clefs dans la boite à clefs ou vous les avez trouvés. Si vous pensez arriver plus tard (après 21h), merci de nous prévenir à l’avance.

Le jour du départ, vous avez jusqu’à 11h pour rendre le logement.

**Nombre de locataires et visiteurs extérieurs**

Nous vous louons notre logement pour le nombre précis de vacanciers prévu dans le contrat de location. Si vous souhaitez accueillir des visiteurs durant votre séjour, merci de demander notre accord préalable.

Les invités non inclus dans la réservation ne sont pas autorisés à dormir sur place sans supplément tarifaire (voir tarif de la nuitée / convive)

Le nombre total d’occupants ne doit pas dépasser 8 personnes maximum.

**Heures de calme et respect du voisinage**

Nous vous remercions de limiter le bruit la nuit (entre 22h et 8h du matin) afin de ne pas perturber le voisinage.

**Fêtes et événements au sein de la location**

Les fêtes, événements et grands rassemblements ne sont pas autorisés dans notre meublé de tourisme Airbnb.

Les tournages commerciaux et autres usages professionnels sont strictement interdits dans la propriété.

**Utilisation des lieux et respect du matériel**

Durant toute la durée du séjour, le locataire devra respecter les lieux. Il fera bon usage du matériel et entretiendra le logement pour le rendre en parfait état général à son départ.

Les ustensiles de cuisine, huile, épices et produits d’entretien sont à votre entière disposition durant vos vacances.

Vous n’êtes pas autorisés à déplacer les meubles.

Le mot de passe wifi vous assurant une [connexion internet](https://www.hostnfly.com/blog/astuces-bons-plans/box-internet) est une information confidentielle. Veuillez ne pas le communiquer à des personnes extérieures au groupe de voyageurs.

Reseau wifi – TP LINK et mot de passe - 123456789

En cas d’accident ou de casse, il est de votre responsabilité d’informer les propriétaires avant votre départ.

**Consignes générales de sécurité**

En tant qu’hôtes, nous ne pourrons être tenus responsables de vol, perte ou détérioration de l’hébergement si la location n’est pas correctement fermée (fenêtres + porte d’entrée verrouillée).

De même, en votre absence ne laissez pas d’appareils électroménagers ou électriques allumés. L’appartement/ la maison/ [le gîte](https://www.hostnfly.com/blog/legislation/qu-est-ce-qu-un-gite) est équipé de détecteurs de fumée, monoxide de carbon ainsi que d’un extincteur dans le placard de l’entrée.

Veuillez ne pas laisser de jeunes enfants sans surveillance dans la location Airbnb.

**Logement non-fumeur**

Retour a l’Essentiel est un espace non-fumeur. Il est donc strictement interdit de fumer ou de vapoter à l’intérieur du logement.

Un cendrier est disponible à l’extérieur de la propriété. Veuillez ne pas laisser de mégots dans le jardin ou sur la terrasse.

**Animaux de compagnie**

Plusieurs cas de figure :

Les animaux ne sont pas autorisés dans notre logement.

**Gestion des ordures ménagères**

Une poubelle de tri sélectif est disponible dans la cuisine pour vous permettre de trier vos déchets quotidiens. Pour sortir vos poubelles, le bac de ramassage se trouve à l’extérieur proche de l’entrée dans le garage. (JAUNE)

Le bac des ordures menageres se trouve sous l’evier et le bac corespondent, a l’exterieur devant l’entrée du garage. (GRI)

**Espaces extérieurs**

Concernant le barbecue disponible sur la terrasse, merci de l’utiliser en respectant les mesures de sécurité et en prenant garde à la météo (risque d’incendie).

Comme pour les autres équipements, le barbecue doit être nettoyé après usage.

**Piscine**

~~La piscine est ouverte tous les jours de 9h à 21h entre les mois d’avril et octobre.~~

~~Conformément à la réglementation Française, l’accès à la piscine est sécurisé (clôture ou tapis roulant anti-noyade). La baignade n’est pas surveillée, il en va de la responsabilité des locataires d’assurer leur propre sécurité et celle des enfants.~~

~~En tant que propriétaires, nous ne pourrons être tenus responsables de tout accident survenu lors de l’utilisation de la piscine.~~

**Numéros d’urgence**

En cas de besoin, vous pouvez contacter vos hôtes au numéro suivant : 07 66 82 66 82ou 06 66 20 57 73

Pour toute autre urgence, voici les numéros indispensables :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **SAMU** | **Sapeurs-Pompiers** | **Police secours** | **Centre d’appel d’urgence européen** | **Numéro d’urgence personnes sourdes et malentendantes** |
| **15** | **18** | **17** | **112** | **114** |

**Sanction en cas de violation du règlement intérieur**

En cas de non-respect du règlement intérieur par le locataire, les propriétaires se réservent le droit d’appliquer des sanctions adaptées :

* En cas de dégradations ou de casse, les objets devront être remplacés à l’identique ou remboursés au propriétaire grâce au montant de la caution. Le locataire peut faire jouer son assurance habitation grâce à l’extension villégiature en cas de dégâts majeurs constatés à l’état des lieux de sortie.
* Si le nettoyage réalisé par les voyageurs ne correspond pas aux normes minimales d’hygiène, les heures de ménage et d’entretien supplémentaires leur seront facturées.